PARC NATUREL RÉGIONAL

BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

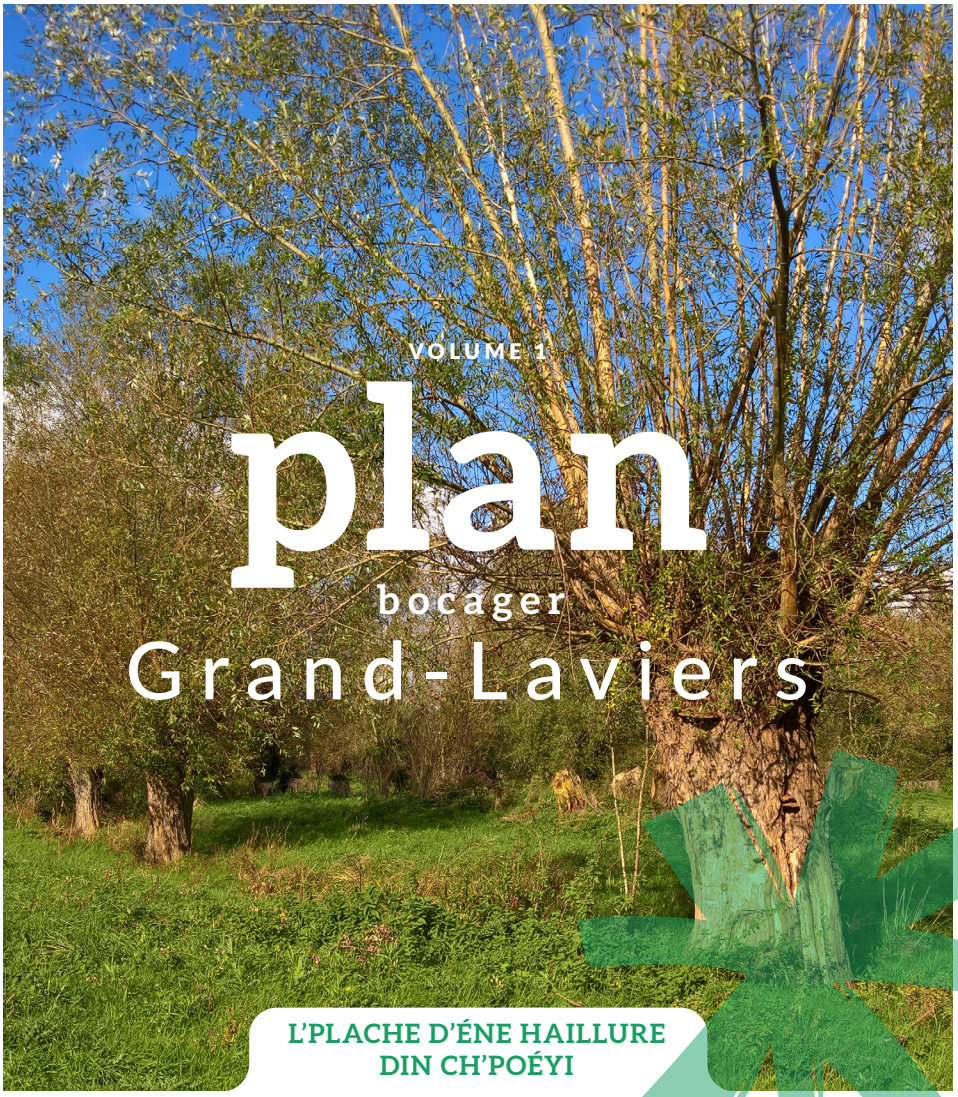

VOLUME 1

plan bocager Grand-Laviers

L'PLACHE D'ÉNE HAILLURE
DIN CH'POÉYI

Sommaire

Le bocage *p.3*

Mieux connaître les haies de Grand-Laviers *p.4*

Les services rendus par les haies *p.11*

Préserver & développer les haies *p.23*

(Re)Plantons nos haies *p.26*

Quelques conseils *p.28*

Mentions légales
Editeur :
Baie de Somme 3 Vallées, Immeuble GAROPÔLE, place de la gare, 80100 Abbeville
Imprimeur : Imprimerie Leclerc - Abbeville
Directrice de la publication : Patricia Poupart | Textes : F.Chevallier, S.Desanlis, X.Lethève
Conception graphique : MA Weyl | Cartes & illustrations : F. Chevallier, MA Weyl
Ne peut être vendu | Parution juin 2022 | Tiré à 250 exemplaires
Reproduction soumise à autorisation de Baie de Somme 3 Vallées

Le bocage est un paysage agricole, façonné par l'Homme et composé principalement de haies et de prairies. Il se caractérise par un maillage de haies linéaires et continues autour des parcelles agricoles. Les animaux d'élevage y bénéficient de pâtures abritées des intempéries ou du soleil. Mais les haies et les prairies rendent également de nombreux autres services : elles ralentissent les ruissellements, favorisent l'infiltration et l'épuration de l'eau, protègent du vent et limitent le dessèchement des sols. Elles servent de refuge à la faune, lui permet de se déplacer, de s'alimenter, de se reproduire et abritent les prédateurs des espèces nuisibles aux cultures.

> *Le bocage est à la fois un outil agricole et un garant de la qualité et du maintien de notre paysage, notre biodiversité et notre environnement.*

Un plan bocager pour recenser les haies afin d'en dresser un état des lieux, mieux comprendre leur(s) intérêt(s) fonctionnel(s) et aider à leur préservation.
En Picardie maritime, à l'image du reste de la France, les haies et les prairies ont fortement diminué à partir des années 60, souvent en lien avec les évolutions de l'agriculture, notamment suite au remembrement des parcelles et à la régression de l'élevage*. Associé au développement urbain et au changement climatique, ce déclin, à la fois des haies et des prairies, amène des conséquences néfastes à courts et à longs termes telles que des coulées de boues et des inondations, ainsi qu'une perte d'habitat pour de nombreuses espèces.

Dans une optique de préservation, de restauration et de développement des haies de Picardie maritime, Baie de Somme 3 Vallées réalise des Plans bocagers communaux. Les objectifs de ces Plans bocagers sont d'analyser les haies du territoire communal en précisant leurs enjeux de préservation associés et d'accompagner la commune dans ses projets d'implantation de nouvelles haies.

Le Plan bocager de **Grand-Laviers** a été réalisé avec le concours de l'Union européenne dans le cadre de l'opération FEDER-FSE pour les Hauts-de-France.
En 2018, 800 mètres linéaires de haies ont ainsi été planté à Grand-Laviers.

**Depuis 1945, 15 millions d'hectares de terres agricoles ont été remembrés avec pour conséquence la perte de 536 000 km de haies entre 1975 et 1987 (source : Inventaire forestier national).*

Grand-Laviers
Un village riche de ses paysages

Grand-Laviers possède des milieux et des paysages variés. Une partie de son territoire se situe en zone humide et l'autre partie sur un coteau calcaire. Un bois et une zone de grandes cultures en bordure de plateau sont également présents.

Cette grande diversité de milieux, concentrée sur un petit espace, participe à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité économique et touristique de la commune. Ce capital naturel et paysager est à préserver et à valoriser.

Mieux connaître les haies de Grand-Laviers

Composition du linéaire bocager de Grand-Laviers

Il existe différents types de haies selon les fonctions que l'on veut leur attribuer. « Un paysage bocager est toujours le fruit de spécificités et usages locaux », son apparence ne sera pas la même d'un territoire à un autre.

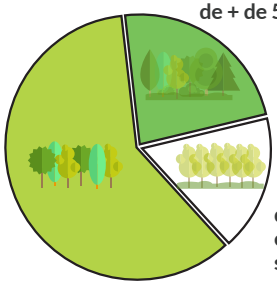

23%
des haies sont composées de + de 5 essences

17%
des haies sont composées d'1 seule essence

60%
des haies sont composées de 2 à 5 essences

94%
des haies ont été inventoriés dans cette étude.

la plus haute
+ de **15 m**

la plus petite
- de **1 m**

en 2017 la commune comptait

26 760 mètres

linéaires de haies

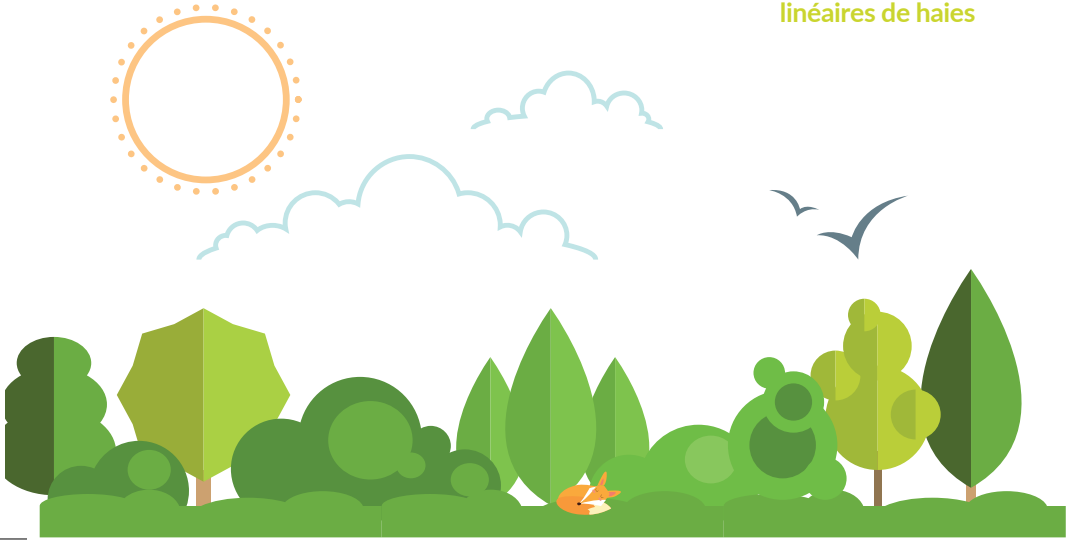

Le profil des haies

2/3

du linéaire de haie de la commune ont une structure relativement dense.

Ces deux types de haies sont les plus efficaces pour jouer des rôles contre l'érosion, les intempéries et pour accueillir une biodiversité importante

en taillis (36%)

en taillis sous futaie (32%), lorsque des arbres dépassent de la haie basse

5% du linéaire est régulièrement taillé et dépasse rarement 1m50.

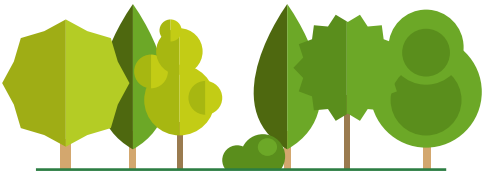

Près de 19% du linéaire correspond à des alignements d'arbres serrés, sans strate arbustive.

7%

des haies sont composées d'arbres taillés en têtards avec une strate arbustive plus ou moins développée

1%

sont des haies récemment implantées ou des haies relictuelles, dont il ne reste plus que quelques arbres et arbustes espacés.

Evolution du bocage de la commune

La moitié du linéaire de haies sur Grand-Laviers se situe en limite de parcelle, et notamment en bordure de prairies. Cela souligne leur historique dans la délimitation du parcellaire agricole.

Depuis les années 1950, le linéaire de haies de Grand-Laviers s'est maintenu avec toutefois deux grandes tendances :

- Des haies ont disparu, notamment au niveau des pâtures à Petit-Laviers qui ont évolué en boisements.
- De nouvelles haies sont apparues au sein des zones cultivées du plateau et le long de l'Autoroute A16 après sa création.

L'aspect boisé verdoyant de Petit-Laviers reste donc encore présent, même si de nombreux arbres têtards proches des habitations récentes ont disparu et que des prairies ont été abandonnées et recouvertes de jeunes boisements, moins intéressants en termes de biodiversité.

Les principales essences des haies de Grand-Laviers

Les Saules blanc (*Salix alba*), cendré (*Salix cinerea*) et Marsault (*Salix caprea*) et leurs hybrides. Ces espèces typiques des zones humides peuvent être taillées en "têtard".

Le Sureau noir (*Sambucus nigra*) : dès l'automne, les oiseaux se régalent de ses baies noires. Ils participent ainsi à la dispersion de ses graines dans de nouvelles haies.

L'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) : elle colore les haies grâce à ses fleurs blanches au printemps puis à ses baies rouges en hiver. Pourvue d'épines sur ses branches, elle est beaucoup fréquemment pour former des haies défensives.

Le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) : arbre de haut-jet (10 à 20m, voire plus), son bois de qualité peut être utilisé en menuiserie et ébénisterie. Il est malheureusement la cible d'un champignon pathogène (la Chalarose) qui mène irrémédiablement à la mort de l'arbre.

Du Lierre et des ronces sont également présents dans plus de 15% des haies de Grand-Laviers. Le Lierre, contrairement à certaines croyances, ne parasite pas les arbres, ni ne les étouffe. Il s'en sert comme un support à sa croissance. Les ronces, quant à elles, peuvent être entretenues comme le reste de la haie, pour gérer leur développement. Loin d'être négative, la présence du Lierre et des ronces permet de créer une plus grande diversité d'habitats et de fournir de la nourriture plus longtemps dans l'année pour les oiseaux et les insectes.

Les services rendus par les haies et le bocage de Grand-Laviers

Les haies régulent le **ruissellement et limite l'érosion des sols**

En zone naturelle, lorsque la pluie tombe au sol, une partie s'infiltre dans la terre, et l'autre ruisselle en surface.
Ce phénomène peut emporter des particules de terre, c'est l'érosion hydrique. Son intensité dépend de la couverture du sol, du type de sol, de la pente, et des pratiques agricoles (type de culture, travail du sol). De manière générale, plus une pente est forte, longue et sans obstacle et plus elle est sensible à l'érosion.

Lors de fortes précipitations, l'érosion hydrique entraîne des pertes de sol qui peuvent créer des ravines et des coulées de boue allant dégrader les routes, les habitations et la qualité des cours d'eau en aval.

Les haies situées perpendiculairement aux pentes, forment des obstacles aux écoulements d'eau et de terre et limitent ces phénomènes. De plus, les racines des haies favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol, où les végétaux pourront l'utiliser pour se développer, et vers les nappes phréatiques où elle sera pompée pour l'alimentation humaine.

Un tiers du linéaire de haies de Grand-Laviers a un rôle très important pour limiter l'érosion.

Dans les pentes, en particulier celles du Val 1, ces haies réduisent le ruissellement et retiennent les particules de terre. Cet effet est renforcé lorsque plusieurs haies se succèdent le long de la pente. Ces haies sont donc essentielles pour protéger le bourg contre les coulées de boue.

Les haies situées sur les talus autour des bassins de la réserve ornithologique 2, ont un rôle important dans le maintien de ces talus, de même que les haies du bord de la Somme dont l'alignements de saules qui, grâce à leurs racines, permettent de limiter l'écoulement des berges.

Les haies dont le rôle hydrique est plus faible sont parallèles à la pente ou ont une strate basse discontinues. Les trous au sein des haies discontinues peuvent concentrer le ruissellement et favoriser les phénomènes d'érosion.

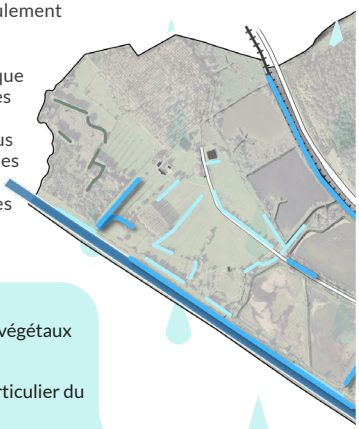

AXES D'AMÉLIORATION pour l'enjeu érosion

Densifier les haies discontinues en plantant de nouveaux végétaux dans les trouées.

Laisser des bandes enherbées au bord des haies, en particulier du côté amont, pour freiner et favoriser l'infiltration de l'eau.

Implanter des haies perpendiculaires à la pente, le long de la route de Buigny-Saint-Maclou et dans les ruptures de pente du plateau.

Haie utile contre le ruissellement et l'érosion, Grand-Laviers

70%

du linéaire de haies présent
à Grand-Laviers participe
à la protection des sols

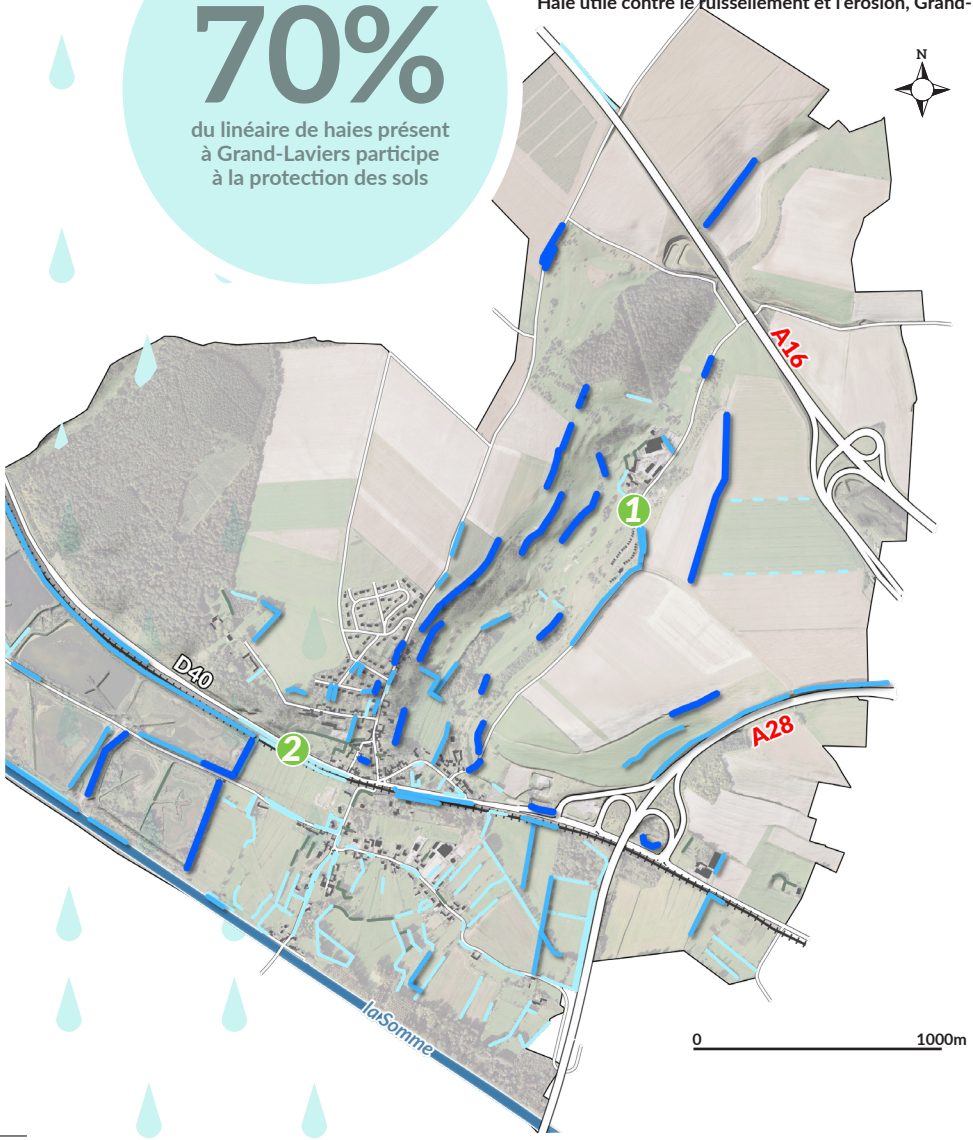

Les haies participent à **la beauté des paysages**

Eléments emblématiques, les haies sont souvent visibles de loin. Elles structurent le paysage en brisant la monotonie des champs de grandes cultures et en soulignant les reliefs.

L'intérêt paysager d'une haie dépend de sa visibilité dans le paysage, de sa capacité à dissimuler certains bâtis. Il dépend aussi des caractéristiques propres à la haie (diversité et état des végétaux, structure, présence d'arbres remarquable) et de sa place dans le paysage (au sein d'un courtil par exemple).

À Grand-Laviers, les haies à fort intérêt paysager sont principalement situées le long des axes de passages 1 et sur les pentes du Val 2. Leur développement en hauteur et leur situation les rendent visibles et structurantes dans le paysage en créant différents niveaux de perspective.

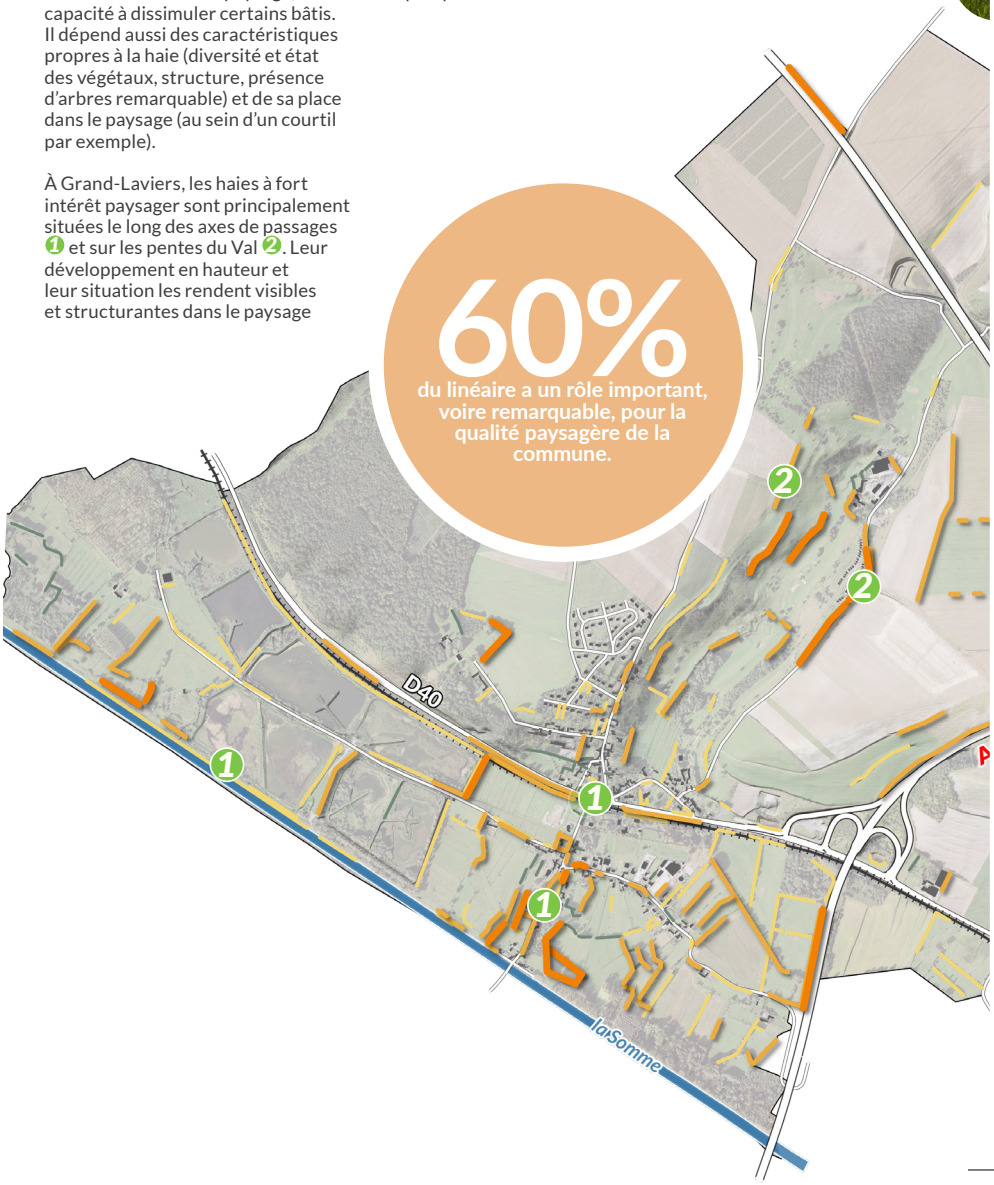

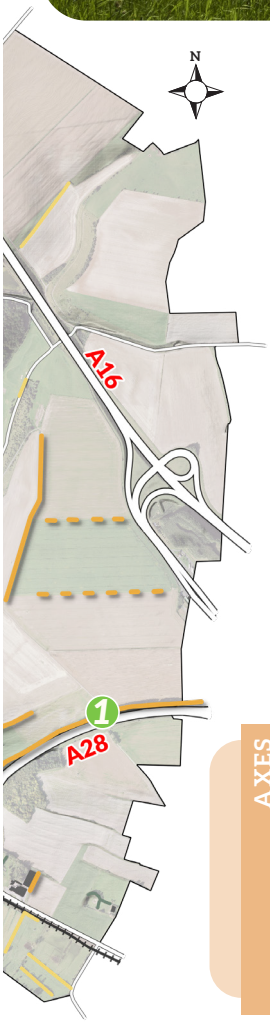

A Petit-Laviers, des haies composées de saules têtards ont un intérêt esthétique et culturel important.
Le maillage formé par les haies et ces arbres aux formes particulières enveloppe le hameau dans un paysage préservé de bocage typique des milieux humides.
En bordure de plateau, les haies remarquables sont hautes, denses et composées de nombreuses essences apportant des variations de couleurs au fil des saisons. Certaines présentent des arbres séculaires qui renforcent leur valeur patrimoniale.

Ce paysage est un atout pour la commune mais il reste à préserver en favorisant le maintien des prairies et en limitant l'habitat diffus. Le développement de haies denses autour des nouvelles zones de lotissement reste également à encourager.

Les ceintures de courtils, formées par les jardins et les pâtures bordées de haies, créent des enveloppes bocagères qui ont une valeur à la fois paysagère et culturelle. En effet, elles résultent des évolutions successives des droits de propriété et des usages agricoles au cours des siècles et sont donc des témoins du passé. Elles donnent également aux communes un aspect de village-bosquet en dissimulant une grande partie des constructions. Les ceintures de coutils sont emblématiques des villages de plateaux de la Picardie maritime et leur préservation est donc un enjeu majeur du territoire.
Ces enveloppes bocagères péri-villageoises sont les premières menacées par le développement urbain et les évolutions agricoles (diminution de l'élevage allaitant, besoins restreints en surface de prairie, mécanisation et agrandissement des parcelles cultivées).

AXES D'AMÉLIORATION
pour l'enjeu paysager

Implanter de nouvelles espèces locales dans les haies monospécifiques ou avec peu de diversité.

Laisser les haies très basses se développer en hauteur

Implanter une haie autour des nouvelles zones d'habitation de la commune (gîte de Petit- Laviers et nouveau lotissement de Grand-Laviers) afin de les insérer dans le paysage.

Restaurer les haies de têtards de Petit-Laviers, dans les zones où elles ont disparu.

Les haies **protègent du *vent***

Bien placées, les haies peuvent limiter les effets négatifs du vent. Elles protègent les troupeaux et animaux sauvages du vent et du soleil. Dans les champs, les haies protègent des coups de vent et homogénéisent l'irrigation, rendant les rendements et la qualité des cultures plus stables. De plus, les haies réduisent l'érosion éolienne des sols fins et qui ne possèdent pas une couverture végétale suffisante. Enfin, les haies brise-vent situées proches des habitations les protègent d'une partie des intempéries et réduisent leurs besoins énergétiques. Ces haies diminuent également les éventuelles nuisances liées au trafic routier et aux activités agricoles (bruits, odeurs et intrants) pour les riverains.

Sur la commune de Grand-Laviers, des haies brise-vent très efficaces sont présentes le long de routes ou de chemins ❶ et protègent ainsi les randonneurs et les véhicules. D'autres haies brise-vent forment une protection au bord de prairies et de champs cultivés ❷.

L'effet brise-vent plus faible des autres haies est dû à la présence de trous laissant passer le vent, ou à leur faible hauteur (inférieure ou égale à 2 mètres) qui limite fortement leur capacité de protection.

Les lieux-dits «le Buisson Pouilleux» et «les Quatre Leux» et le nord du Bois du Val, sont des zones possédant peu de haies et qui apparaissent plus sensibles aux effets du vent ❸.

Pour être efficace comme brise-vent, une haie doit être assez haute (>5m), continue et dense sans pour autant être imperméable. En effet, la haie doit filtrer le vent mais ne pas le bloquer car cela provoquerait un effet inverse en créant des tourbillons. Par ailleurs, même si chaque haie peut avoir un rôle de régulation, les plus intéressantes sont celles perpendiculaires au vent dominant (provenant du sud-ouest en Picardie maritime).

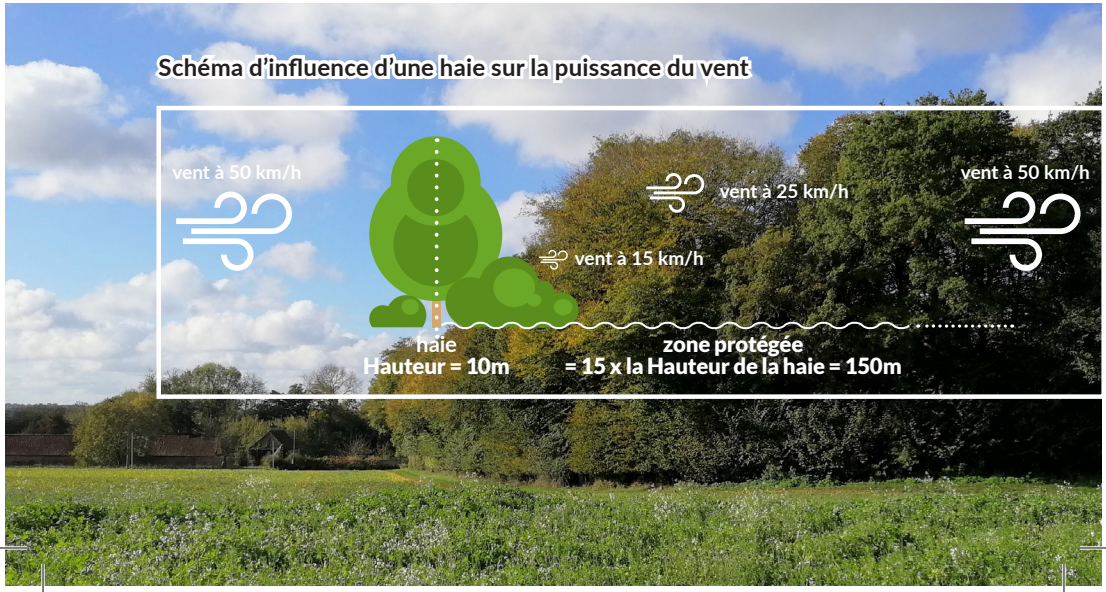

65%

du linéaire est efficace, voire très efficace, pour limiter le vent.

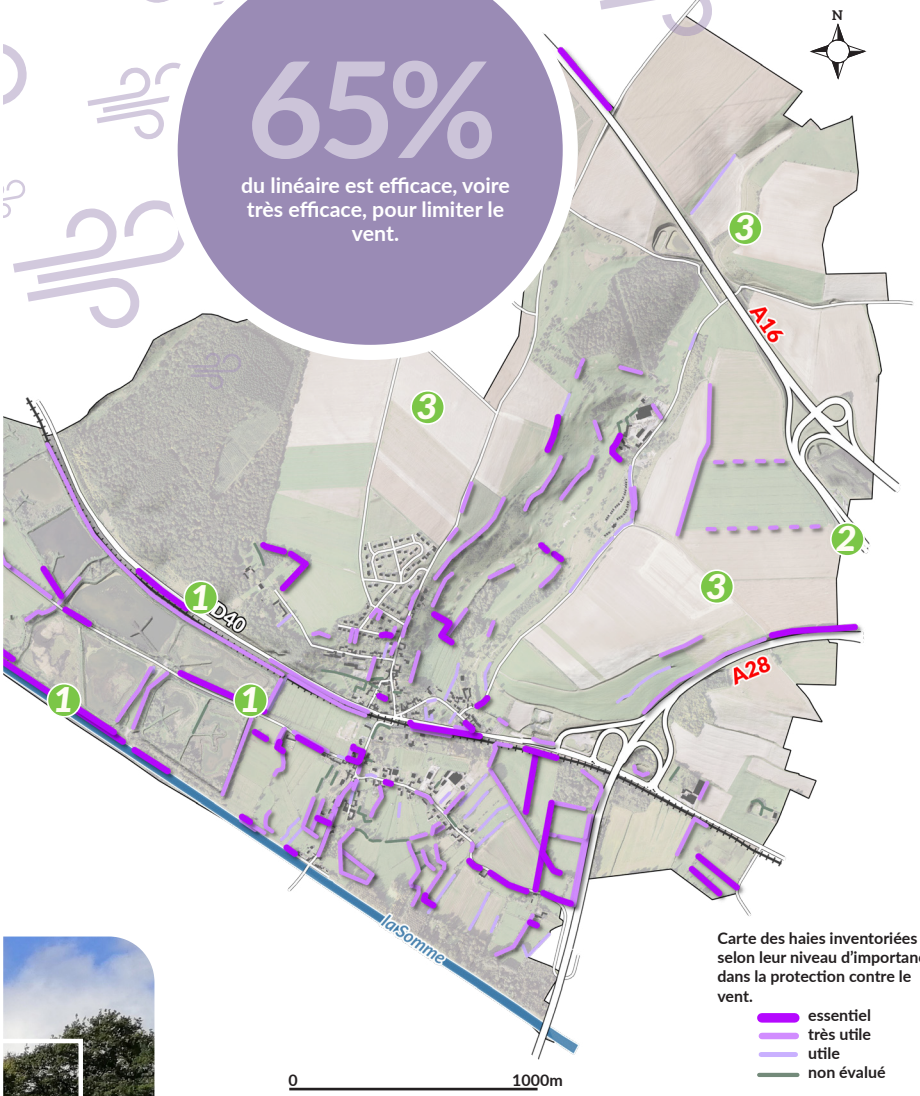

Carte des haies inventoriées selon leur niveau d'importance dans la protection contre le vent.

- essentiel
- très utile
- utile
- non évalué

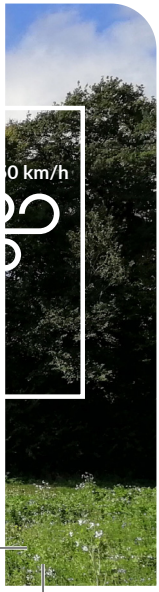

AXES D'AMÉLIORATION
pour l'enjeu de brise-vent

Densifier les haies discontinues et présentant des trous en replantant de nouveau végétaux et en recépant certains arbustes.

Implanter une haie le long du futur lotissement au nord de la commune afin de protéger les habitations du vent, et des éventuelles gênes liées aux activités agricoles (protection contre les intrants agricoles, contre le bruit,...).

Planter des haies dans les zones présentant peu de haies, notamment sur les zones de plateau, le long des routes ou chemins ou entre des parcelles agricoles pour faire obstacle au vent et limiter ses effets sur les cultures.

Les haies **fourmillent de vie**

De nombreux animaux dépendent des haies pour vivre. Chaque haie est une source de nourriture (fruits, feuilles, nectar et pollen) pour tout un ensemble d'insectes, d'oiseaux et de mammifères. Des prédateurs (musaraignes, hérissons, araignées, insectes entomophages*, ...) vont pouvoir se nourrir de ceux qui consomment directement les produits de la haie. Lorsque ces prédateurs s'en prennent aux ravageurs des cultures (pucerons, limaces, etc.), ils limitent leur prolifération et deviennent des auxiliaires des cultures.
De plus, les haies apportent un support et un abri pour les animaux et leurs nids. Le couvert formé peut aussi servir de refuge pour les espèces sensibles aux prédateurs, telles que les lièvres et les perdrix. La présence du houx ou d'arbres creux varie les abris et favorise la diversité des espèces présentes.
Enfin, le maillage des haies avec d'autres milieux naturels (prairies, mares, boisements, ...) joue un rôle primordial pour la circulation de la faune aux capacités de déplacement limitées, telle que les amphibiens et le Muscardin.

Toutes les haies ont un intérêt pour la biodiversité mais, pplus elles seront continues, denses et variées, ponctuée avec des arbres de haut-jet, plus elles accueilleront de biodiversité.

Sur la commune de Grand-Laviers, les haies les plus favorables à la biodiversité 1, 2 sont anciennes et présentent une diversité de strates et d'essences importante. Cela leur permet d'abriter et d'alimenter un large panel d'espèces durant une grande partie de l'année. Ces haies sont également proches d'autres haies et d'autres milieux favorables, comme des boisements ou des mares, qui facilitent les déplacements des animaux.
A Petit-Laviers 1, les haies les plus intéressantes sont composées d'arbres têtards creux qui peuvent accueillir des espèces rares et menacées (Chouette chevêche).

Au-delà de l'intérêt individuel de chaque haie, un des facteurs essentiels pour la biodiversité est la densité des haies et le maillage fonctionnel qu'elles forment en lien avec d'autres milieux.
Grand-Laviers est pourvu de plusieurs cœurs de nature remarquables :

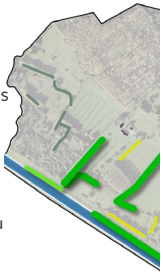

- Ses prairies sèches du Val aux Lépreux et des Vingt-deux (mettre numéros en lien avec carte) abritent une flore et une faune spécifiques des larris, dont des orchidées et la station d'Anémone pulsatille la plus au nord de France.
- La basse vallée de la Somme, ses étangs et sa réserve ornithologique, au sein de laquelle près de 200 espèces d'oiseaux peuvent être observées.
- la zone bocagère de Petit-Laviers fait partie d'un ensemble bocager de fond de vallée très important, à l'échelle de la région, pour la vie et les déplacements des espèces bocagères.
- Les Bois de Tofflet et du Val, situés en Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique.

Ces inter- milieux sont plus ou moins bien connectés entre eux ainsi que vers d'autres plus éloignés.

**entomophage : qui se nourrit d'insectes et de larves, comme par exemple la coccinelle ou le carabe*

Coccinelle à 2 points est une espèce de coléoptères très commune de la famille des Coccinellidae qui se rencontre dans l'hémisphère nord.

Afin de favoriser les déplacements d'animaux et les échanges entre cœurs de nature, il est important de préserver et de développer le maillage de haies de Grand-Laviers.

81%

du linéaire possède des caractéristiques favorable pour la biodiversité

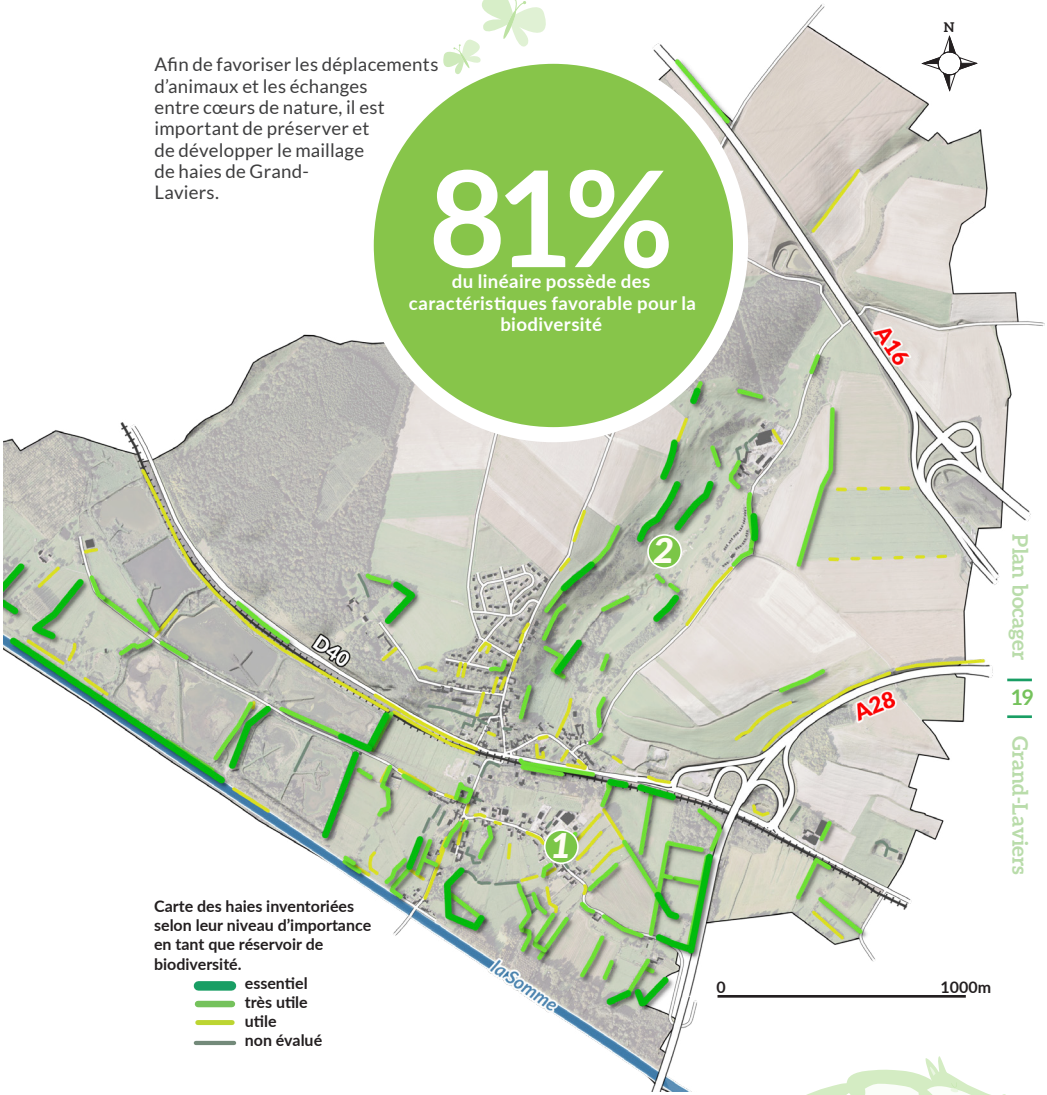

Carte des haies inventoriées selon leur niveau d'importance en tant que réservoir de biodiversité.

- essentiel
- très utile
- utile
- non évalué

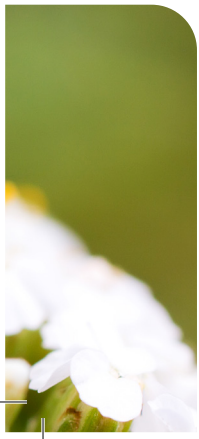

AXES D'AMÉLIORATION
pour l'enjeu de la biodiversité

Diversifier les peuplements au sein des haies peu variées, en implantant d'autres essences locales.

Densifier les haies peu continues.

Permettre le développement de strates variées (herbacées au pied, arbustives et arborées).

Replanter et entretenir les alignements d'arbres têtards dans Petit-Laviers.

Implanter une haie autour du lotissement au nord-ouest du bourg et jusqu'au bois de Toffle afin de renforcer la connexion entre le bois, les haies intra-villageoises et celles du Val.

Les haies productrices de bois

Le bois énergie

Principalement utilisé pour la production de chaleur, le bois énergie peut prendre plusieurs formes : la bûche, la plaquette ou le granulé.
Les 3 principaux types de haie exploitables pour du bois énergie sont les haies de têtards, les haies hautes ou arborescentes et les haies taillées en cépées.

Pour produire une quantité intéressante de bois énergie, la haie doit avoir de grosses branches en abondance et des troncs bien développés. Cela est lié à la hauteur des arbres et à leur répartition en strates. Les arbres taillés en têtards, avec leurs nombreuses branches partant toutes de la tête de l'arbre, sont très intéressants pour la production de bois énergie.

L'intérêt d'une haie pour le bois énergie se mesure également au pouvoir calorifique des essences présentes. Le Charme, le Chêne et le Hêtre ont de très bons pouvoirs calorifiques.

Pour que ce potentiel de production de bois énergie devienne effectif, il est essentiel de laisser les haies se développer (troncs et branches de plus de 7cm de diamètre). Les techniques de taille telles que le recépage et la taille en têtard permettent d'obtenir un bon rendement en bois sans nécessiter un entretien trop lourd.

Carte des haies inventoriées selon leur potentiel pour la production de bois :

- **facilement exploitable**
- **exploitable**
- **à développer**
- **non évaluée**

0 — **1000m**

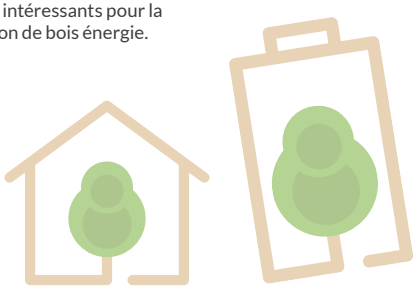

Le bois d'œuvre

S'il est très rare qu'une haie fournisse naturellement du bois d'œuvre, il est possible de l'entretenir pour qu'elle en produise. Néanmoins, cet entretien et la surveillance du développement des végétaux peuvent représenter une charge de travail importante.

Pour produire du bois d'œuvre, il faut des essences ad-hoc (telles que le Chêne, le Châtaignier ou le Hêtre) taillées en haut-jet.
A condition que les essences choisies supportent le milieu et que le suivi et l'entretien soient bien réalisés, n'importe quelle haie peut potentiellement accueillir des arbres de haut-jet et produire du bois d'œuvre.

la séquestration du carbone

Grâce à la photosynthèse, les végétaux utilisent l'énergie du soleil pour faire du bois à partir du carbone atmosphérique.

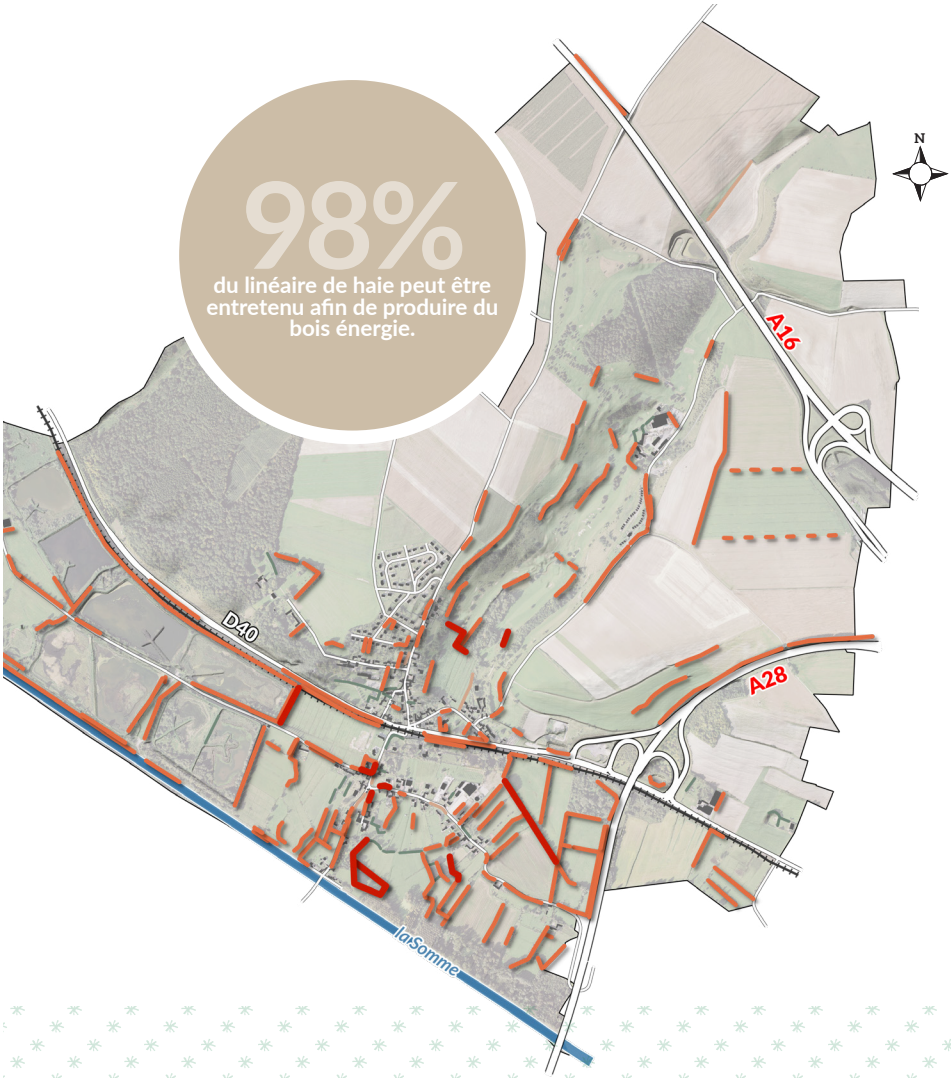

Le réchauffement climatique est principalement lié aux activités humaines qui relâchent dans l'atmosphère des Gaz dits à "effet de serre", comme le dioxyde de carbone (CO_2). Les arbres stockent du carbone dans leurs troncs, branches et racines et participent ainsi activement à limiter le changement climatique.
Evidemment, une haie basse piégera moins de carbone qu'une haie comprenant plusieurs strates.

Même en ne considérant que les estimations les plus basses*, la préservation et la plantation de haies sont des moyens non négligeables de participer aux économies d'énergie fossiles du territoire et de fixer du carbone pour lutter contre le réchauffement climatique.

**Sachant qu'1 tonne de Carbone équivaut à 3,667 tonnes de CO_2.*

Remarque :

Le bois, formé en quelques années, est une ressource considérée comme renouvelable contrairement aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) dont la formation nécessite des millions d'années d'accumulation et de transformations chimiques.

“Majestueux, chétifs ou tordus, les arbres abritent un écosystème foisonnant. Au sein d’une haies, ils contribuent à la vie économique, sociale et culturelle de notre territoire. Auxiliaire de l’agriculture, protecteurs de notre cadre de vie, mais aussi formidables réservoirs de biodiversités”

Préserver & développer

les services rendus par **les haies de Grand-Laviers**

Les haies à “enjeu Parc” à l’échelle de la commune

Il est essentiel de préserver les haies de Grand-Laviers, véritables atouts et parties intégrantes de son histoire, de son identité et donc de son patrimoine.

La carte à « enjeu Parc » ci-contre souligne le fait qu’une grande majorité des haies de Grand-Laviers est importante pour au moins un service qu’elle rend (gestion de l’eau, paysage, brise-vent ou biodiversité).

De nombreuses haies sont ainsi à absolument préserver parce qu’elles remplissent des services dont toute la commune bénéficie. En cas de dégradation ou de disparition de ces haies, des impacts négatifs directs impliqueront des coûts importants pour gérer ces conséquences et pour pallier la diminution des services rendus par ces dernières.

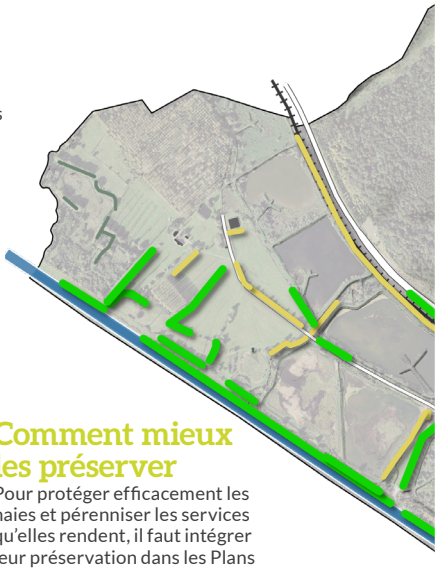

Comment mieux les préserver

Pour protéger efficacement les haies et pérenniser les services qu’elles rendent, il faut intégrer leur préservation dans les Plans Locaux d’Urbanisme (PLU et PLUi). Trois outils du Code de l’Urbanisme existent :

- leur identification en tant qu’éléments du paysage à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier ;
- le classement en Espace Boisé classé. Ils permettent tous deux l’exploitation de la haie, dans certaines limites, et sous réserve de les faire repousser par la suite;
- la délimitation en emplacement réservé [...] aux espaces nécessaires aux continuités écologiques.

65%

du linéaire joue un rôle essentiel pour la commune

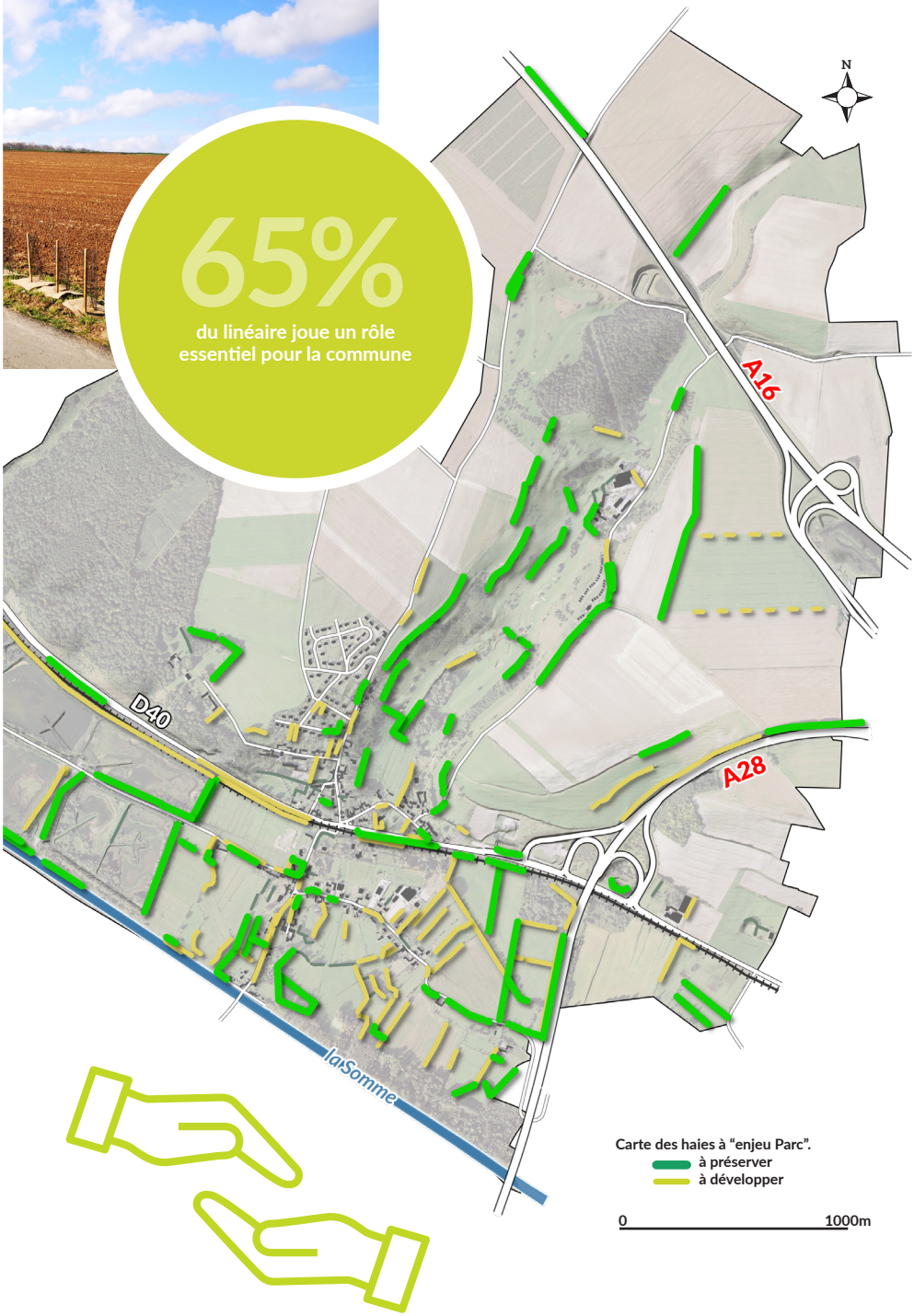

(Re)plantons nos haies

les préconisations du Parc

Afin de renforcer et d'améliorer les services rendus par les haies à Grand-Laviers, des haies complémentaires peuvent être implantées ou redensifiées lorsqu'elles sont déjà présentes :

- Le long de la route vers Buigny-Saint-Maclou, pour limiter le ruissellement et l'érosion du sol
- Autour du nouveau lotissement, pour permettre aux animaux de le contourner et de reconnecter les haies du Val au Bois de Tofflet. Cette haie protégerait également les habitants du vent, tout en permettant une meilleure intégration paysagère du bâti.
- Entre le Bois du Val et le Bois de Tofflet ou celui de Bonance à Port-le-Grand, comme corridor de déplacement pour la faune.

A Petit-Laviers, et dans le reste de la vallée de la Somme, **l'objectif principal est de restaurer et de préserver le réseau des saules têtards** caractéristiques de ces zones humides.

Carte des zones conseillées pour la plantation de haies

- **pour la biodiversité**
- **pour le paysage**
- **contre le ruissellement**

Haies déjà plantées dans le cadre du plan bocager

- **pour le paysage**
- **contre le ruissellement**

0 — 1000m

A16
D40
A28
la Somme

Bien qu'elles participent fortement à la préservation de la biodiversité, les haies résultent d'une gestion humaine. Elles nécessitent un entretien à adapter selon les objectifs recherchés.

Quelques conseils pour...

...planter des haies

1 Je favorise les espèces locales...

- Elles sont plus adaptées aux conditions locales.
- Elles sont inclues dans les écosystèmes locaux et fournissent une ressource alimentaire utile à de nombreuses espèces.

Nous conseillons d'introduire dans les jardins et les haies des espèces locales (ci-dessous), voire, de préférence, des plants issus localement par multiplication végétative (bouturage, marcottage, greffage) qui seront plus vigoureux.

Saules	**Troène**
Aubépine *	**Bouleau**
Peuplier	**Marronnier**
Prunellier	**Erable sycomore**
Sureau	**Noisetier**
Chêne	**Cornouiller**
Charme	**sanguin**
Aulne	**Erable champêtre**

* *Espèce dont la plantation est réglementée (dérogation à demander auprès de la DRAAF)*

Depuis quelques années, le Frêne et l'Orme sont attaqués par des pathogènes, c'est pourquoi leur plantation est déconseillée, en particulier de manière dense.

VÉGÉTAL local

Pour être sûr d'acheter des espèces locales, choisissez des plants labéllisés "Végétal local" :

La présence du Lierre n'est pas néfaste à la haie, contrairement à certaines croyances, car il ne se développe pas au détriment des arbres et des arbustes mais les utilise uniquement comme support. Mieux encore, le Lierre a une floraison tardive qui permet aux haies de continuer de nourrir oiseaux et insectes plus longtemps en fin de saison.

...planter des haies,

2 J'évite les espèces exotiques envahissantes*

Elles ne sont pas forcement adaptées aux conditions locales.

- *Elles ne fournissent pas une ressources alimentaire utile aux espèces locales.*
- *Elles peuvent très vites se développer au détriment d'espèces locales*

**Une espèce exotique envahissante est une espèce introduite (volontairement ou accidentellement) par l'Homme, dans un nouveau territoire hors de son habitat classique, dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats et les espèces locales voire l'homme.*

Essences à éviter, lors d'une plantation de haie

Le Buddleia de David ou Arbre à papillons *(Buddleja davidii)*
Le Cytise *(Laburnum anagyroides)*
La Symphorine blanche *(Symphoricarpos albus)*
Le Cerisier tardif *(Prunus serotina)*
L'Ailante glanduleux *(Ailanthus altissima)*
Le Sumac de Virginie *(Rhus typhina)*
Le Robinier faux acacia *(Robinia pseudoacacia)*
Le Bambou *(tous types)*
L'Erable negundo *(Acer negundo)*
Le Cornouiller soyeux *(Cornus sericea)*
Le Mahonia *(Mahonia aquifolium)*
Le Rosier rugueux *(Rosa rugosa)*
La Baccahante de Virginie ou Séneçon arbustif *(Baccharis halimifolia)*
Le Lyciet commun *(Lycium barbarum)*
Le Pterocarier du Caucase *(Pterocarya fraxinifolia)*
Le Phytolaque d'Amérique *(Phytolacca americana)*
Les Renouées asiatiques (dont la Renouée du Japon *(Fallopia japonica)*

A Grand-Laviers, la haie longeant l'autoroute A28 au niveau du « Fond des Chartreux » est composée de Robiniers faux-acacia de manière monospécifique. Cette haie est donc à surveiller afin d'éviter la dispersion de cette espèce exotique envahissante.

...entretenir ses haies

3 Les points de vigilances

Le calendrier
L'entretien des haies doit être réalisé entre septembre et mi-mars. On evite ainsi les périodes de reproductions animales et végétales.

La méteo
L'entretien des haies doit être réalisé en dehors des périodes de gel ou de fortes pluies

Le pouponnage
> Les jeunes haies ont besoin d'une attention particulière. La première année de plantion, un arrosage est nécessaire en cas de période sèche.
> Lors de son 1er ou 2nd hiver un recépage est conseillé pour permettre à la haie de se densifier et pour les arbres de haut-jet, une taille de formation est nécessaire pour obtenir un tronc unique et bien droit.
> Jusqu'à ses 3 ans minimum, pensez à bien nettoyer le sol à ses pieds pour limiter la concurrence.

La taille selon le type de haie
Idéalement, ces actions seront réalisées par tronçons, d'un tiers du linéaire taillé par an, afin de minimiser le dérangement sur la faune abritée dans la haie.

La haie basse : l'entretien se fait par une taille annuelle, des deux côtés et sur le dessus. Les premières années, on laisse monter la haie de 30cm (hors recépage voir le pouponnage) jusqu'à atteindre la hauteur souhaitée.
à noter : cette taille, est celle qui produit le moins de bois valorisable.

La haie libre : L'entretien se fait tous les 8 à 15 ans. Un recépage à la base de certains plants évite à la haie de trop se dégarnir à son pied au cours du temps.

Si la haie devient trop épaisse, un entretien ponctuel peut être réalisé.

4 L'outillage conseillé

Le lamier à disques

Ce type d'outil réalise une coupe nette des branches même supérieures à 2 cm de diamètre. Il permet ainsi de limiter les risques sanitaires des arbres de la haie. Il est donc particulièrement intéressant lorsque l'on veut diminuer la fréquence d'entretien des haies et laisser les branches se développer.
Idéalement, il est accompagné d'une benne qui permettra la récupération des branches ou leur broyage sur place.

Les outils motorisés à main (tronçonneuse)

Ce sont les outils les plus précis et les plus sûrs pour la santé de la haie, cependant ils ne permettent de traiter que de petits chantiers.

5 L'outillage à éviter

Le groupe de fauchage (épareuse)
composé de marteaux ou de fléaux, broie tous les végétaux. Généralement placé sur une épareuse (bras articulé), c'est un outil polyvalent également utilisé pour le débroussaillage. Néanmoins, il ne doit pas être utilisé pour couper des branches de plus de 2 cm de diamètre sous peine de les éclater et de conduire à l'infection des végétaux par des maladies, sans compter sur l'aspect inesthétique de ces branches éclatées.

Le lamier à couteaux
a des caractéristiques proches de celles du groupe de fauchage, en ce qui concerne la taille des haies. Il est donc uniquement adapté pour des tailles annuelles.

6 La valorisation

La production et la récolte du bois de chauffage

Lorsque cela est possible, on peut laisser la haie se développer en largeur et/ou en hauteur, permettant aux arbres de produire des branches suffisamment grosses pour être valorisées comme bois de chauffage (rondins, et/ou broyage des petites branches).
Une exploitation tous les 15 ans permet généralement à l'entretien d'être rentable.
Dans ce cas, une coupe d'arbres et d'arbustes dispersés dans la haie ou par petits tronçons est à préférer pour garder au maximum les fonctions de la haie et faciliter sa régénération naturelle.
Une autre possibilité est la formation d'arbres têtards. Cette formation s'obtient en coupant l'arbre à environ 2 mètres de haut afin que des rejets se développent au niveau de la « tête ». Les branches peuvent ensuite être récoltées tous les 8 à 15 ans comme bois de chauffage. Les tailles successives donneront à l'arbre sa forme dite de têtard. Attention, un déficit d'entretien fragilise ces arbres car de trop grosses branches finissent par briser le tronc, sous leur poids. Les essences adaptées à cette taille sont entre autres : le Saule, le Chêne, le Frêne, le Peuplier et l'Erable champêtre.

* attention, certaines espèces comme le Hêtre ne supportent pas cette taille

La production et la récolte du bois raméal fragmenté (BRF)

Les rémanents de taille ou de recépage peuvent être broyés sur place ou conservés pour une utilisation sous forme de BRF pour le paillage.

La production et la récolte du bois d'œuvre des haies

Le bois d'œuvre est issu du tronc bien droit de grands arbres, dits de haut-jet. Cela nécessite de réaliser une taille de formation :
elle consiste à couper les branches verticales susceptibles de concurrencer la flèche de l'arbre, dès sa plantation. Au bout de 5 ans, l'élagage annuel peut commencer. Il s'agit de couper les branches du tiers inférieur de l'arbre afin d'obtenir un bois dépourvu de nœuds.

300 mètres de haie produit chaque année

30 à 35 stères

de bois de chauffage*

*Source : CRPF des Hauts-de-France

à condition d'avoir un linaire total de 4,5 km de haie haute entretenue

PARC NATUREL RÉGIONAL
BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

Créé en 2020, le Parc regroupe 136 communes de Picardie maritime dans les Hauts-de-France, le long de la Manche et sur les coteaux de la Somme.

Fonctionnant sur les principes du développement durable, depuis 1967 la famille des Parcs expérimente au quotidien le développement durable et invente une autre vie, plus proche des hommes et de la nature.

L'ambition majeure du Parc naturel régional est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend.
Son classement implique d'étendre à toute la Picardie maritime ce qu'a réussi la côte picarde : protéger l'intégrité de nos richesses naturelles, promouvoir nos savoir-faire et notre héritage culturel et surtout, assurer le développement économique et social de nos 136 communes.

Plan bocager communal

Edition 2022
Grand-Laviers

L'opération «Plans Bocagers Communaux» est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE pour les Hauts-de-France

UNION EUROPÉENNE
l'Europe s'engage en Hauts-de-France avec le FEDER
Région Hauts-de-France
somme LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BSV Baie de Somme 3 Vallées

DÉVELOPPER EN PRESERVANT & PRESERVER EN DÉVELOPPANT